

Jean-Pierre Sueur était intervenu auprès de Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la santé, pour demander avec beaucoup d'insistance que les engagements pris lors de la fermeture de la maternité – qui lui paraît toujours injustifiée – soient tenus.

Dans la lettre qu'elle vient de lui adresser, Marisol Touraine apporte à cet égard ce que Jean-Pierre Sueur considère comme de premiers éléments de réponse :

- Un audit est diligenté sur le service des urgences
- Un praticien clinicien est en cours de recrutement pour rejoindre ce service
- Une enveloppe pour investissement de 700 000 € est allouée pour la construction du centre périnatal de proximité
- Le développement des consultations externes « sera examiné » (il faudra donc faire preuve de vigilance quant à la concrétisation de cet « examen »)
- Le laboratoire de biologie médicale sera maintenu sur le site de l'hôpital
- Un prochain décret encadrera les dépenses susceptibles d'être engagées au titre de l'intérim.

Lire :

>> [La lettre de Jean-Pierre Sueur](#)

>> [La réponse de Marisol Touraine](#)

Dans la presse :

>> [La République du Centre du 7 février](#)